

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS sur CRC JEUNES - OCCITANIE

Date de validation :

Maj le 14/03/2026

		Spécificités	Restauration	Déplacement	Hébergement	Indemnités
CRC Jeunes (phase de groupes)	Délégués	Désignés par le CD du Club accueillant	A la charge du Club recevant	A la charge du Club recevant	Club	
	Arbitres					Barème FFPJP à la charge du Club recevant
	Equipes		90€ / journée / par équipe	Indemnité pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet A/R le plus rapide du lieu de la compétition au siège du Club /ou du CD dans le cadre d'une entente	forfait d'hébergement de 150€ par équipe sous réserve que le siège du club /ou du CD dans le cadre d'une entente, soit situé à plus d'une heure du lieu de la compétition	Indemnités versées aux CDs en fin de championnat
CRC Jeunes (finales)	Arbitrage	Pour la finale du CRC Jeunes, l' arbitre référent est désigné par le CRO : le Comité recevant paye le déplacement, l'indemnité d'arbitrage, les repas ainsi que l'hébergement et se fait rembourser par le CRO avec la note de frais accompagnées des justificatifs				
	Délégué					
	Equipes		90€ / journée / par équipe	Indemnité pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet A/R le plus rapide du lieu de la compétition au siège du Club /ou du CD dans le cadre d'une entente	forfait d'hébergement de 150€ par équipe sous réserve que le siège du club /ou du CD dans le cadre d'une entente, soit situé à plus d'une heure du lieu de la compétition	Indemnités versées aux CDs en fin de championnat
	CTFR sur CNC	CRO	CRO	CRO	CRO	Réglées par CRO sur présentation justifs et ordre de mission

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS sur CNC - FFPJP/OCCITANIE

CNC Jeunes	Equipes					Aide CRO 250€ /équipe
------------	---------	--	--	--	--	-----------------------

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS sur CHAMPIONNAT DE FRANCE

CHAMPIONNAT de FRANCE - ÉQUIPES TRIPLETTES JEUNES QUALIFIÉES PAR LA RÉGION

	Indemnité déplacement	Restauration	Hébergement	Habillement	Prise en charge
PETANQUE Equipe Jeune avec éducateur	A la charge des CD	Réservée par les CD des équipes qualifiées	<u>Réservation</u> : Deux nuitées : vendredi soir et samedi soir CHAQUE CD réserve pour 2 équipes uniquement (règle établie par le CRO) Les CD se dispatchent ensuite les chambres en fonction des équipes qualifiées	Tenues du CRO	Le CRO prend en charge la totalité des frais à hauteur maximale de 1200 € par équipe sous présentation de justificatif

AUTRE

COMPETITIONS	Personnes concernées	Déplacements	Restauration	Hébergement	Habillement	Détail
CHP CRO	équipes départementales et coachs	CD d'appartenance	CD d'appartenance	CD d'appartenance	CD ou Ecole Pétanque	
Centre d'entrainement et Trophée des Pépites	Encadrement CRE	CRO	CRO	CRO	CRO	
	Jeunes et ETR	CRO	CRO	CRO	CRO	